



**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale annuelle des parents,
tenue à l'école Sainte-Thérèse à Amos, le vingt-six septembre
deux mille vingt-trois à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Anick Lamerise, parent
Francisca Levasseur, parent
Andrée-Ann Guindon, parent
Mélicca Leclerc, parent
Betty Guillemette, parent
Catherine Ouellet, directrice adjointe
Nathalie Allard, enseignante
Annie Beaupré, enseignante
Josée Delisle, enseignante
Nicole Roy, enseignante
Pascale Boilard, personnel de soutien
Josiane Breton, professionnel

MM. Alain Albert, directeur
David Viens, parent
Keven Larose, parent

**OUVERTURE DE
L'ASSEMBLÉE**

La séance est ouverte à 19h00.

Mot de bienvenue de Monsieur Alain Albert. Il explique le but de la rencontre et fait la lecture de l'ordre du jour.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-0803-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Francisca Levasseur,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté tel
que présenté.

ADOPTÉ.



**ADOPTION
DU PROCÈS –VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE DU
27 SEPTEMBRE 2022.**

CE-0804-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Betty Guillemette,

QUE le procès-verbal du 27 septembre 2022 de
l'école de Sainte-Thérèse soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ.

**PRÉSENTATION DU
RAPPORT ANNUEL
2022-2023 ET
PRIORITÉS POUR
2023-2024**

Monsieur Alain Albert fait la présentation de la mission, de la vision et des valeurs qui seront mises de l'avant dans le projet éducatif 2023-2027. À travers cette présentation, Monsieur Alain Albert fait la mention des réalisations de l'année 2022-2023 tout en mettant l'accent sur les actions qui seront mises en place en 2023-2024.

Pratiques collaboratives, révisions des plans d'intervention, sondage auprès des élèves sur leur sentiment de sécurité, poursuite des services auprès des élèves en difficulté sur l'heure du dîner, promotion de la vie scolaire de l'école seront des moyens gagnants reconduits cette année. La révision de la planification en français et en mathématique, consultation plus exhaustive auprès des élèves, mise en place du service de garde pour certains amis en classe adaptée ainsi que l'offre en psychomotricité au préscolaire, feront partie des nouveautés qui verront le jour en 2023-2024.

CE-0805-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Mélissa Leclerc,

QUE le rapport annuel soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ.

**PRÉSENTATION DES
RÔLES ET
RESPONSABILITÉS DU
CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Alain Albert explique le déroulement de la suite de la rencontre.

La capsule du MEQ sur le conseil d'établissement est présentée aux parents présents.

**ÉLECTIONS DES
PARENTS
REPRÉSENTANT AU
CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Nomination du président d'élection

Il est proposé que Monsieur Alain Albert agisse à titre de président d'élections.

Monsieur Alain Albert accepte.



Nomination du secrétaire d'élection

Il est proposé que Madame Catherine Ouellet agisse comme secrétaire d'élections.

Madame Catherine Ouellet accepte.

Président d'élection : Monsieur Alain Albert

Secrétaire d'élection : Madame Catherine Ouellet

Postes disponibles : 4 représentants de parents pour un mandat de 2 ans

Madame Mélissa Leclerc se propose.

Madame Francisca Levasseur se propose.

Monsieur David Viens se propose.

Monsieur Keven Larose se propose.

Les élus sont :

- Pour un mandat de 2 ans :

Mmes Mélissa Leclerc
 Francisca Levasseur

MM David Viens
 Keven Larose

Pour le représentant de la communauté :

Mme Anick Lamerise

CE-0806-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Betty Guillemette,

QUE les membres mentionnés élus feront parties du
conseil d'établissement pour le mandat inscrit.

Représentant au comité de parents : aucun représentant pour le moment.
Madame Betty Guillemette se propose comme substitut.

ADOPTÉ.



**INFORMATIONS SUR
L'ORGANISME DE
PARTICIPATION DE
PARENTS**

Certains parents pourront, à un moment ou à un autre, donner de leur temps pour les différentes activités qui seront vécues à l'école.

CE-0807-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Madame Francisca Levasseur,

QUE l'OPP de Sainte-Thérèse soit maintenue.

ADOPTÉE.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucunes.

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-0808-23 **IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Madame Andrée-Ann Guindon

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20h01.


Catherine Ouellet, secrétaire